

SÉJOUR INITIATIQUE EGYPTTE OCTOBRE 2026

DES TEMPLES DE LUMIÈRE AU DÉSERT CRISTALLIN

BULLETIN D'INSCRIPTION & CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



**Gaëlle le Brenn & Frédérique Thomazeau
avec l'agence Isis Golden Travels**

ASSOCIATION NATUR'ETHIQUE
15 rue de l'hôtel Menard - 44 460 FÉGRÉAC
N° D'IMMATRICULATION : 804 054534 00016 - Ape 894.99Z

ISIS GOLDEN TRAVEL PORTÉE PAR LE CENTRE CRISTAL INTERNATIONAL
Abu El-Hol, Al-Haram, Le Caire, Egypte.
centrecristal@hotmail.com



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Jour 1 – 6 octobre:

Arrivée au Caire, transfert à l'hôtel, dîner non inclus, nuit à l'hôtel.

Jour 2 – 7 octobre:

Navette, tickets d'entrée du site et **entrée dans 2 pyramides**, déjeuner inclus, transfert vers l'aéroport, vol vers **Louxor** (non inclus), transfert à l'hôtel, dîner non inclus, nuit à l'hôtel.

Jour 3 – 8 octobre:

Transfert vers Assouan, déjeuner inclus, ticket d'entrée au **temple d'Isis** (Philae), transfert en bateau, dîner et **nuit à bord du bateau**.

Jour 4 – 9 octobre:

Tous les repas inclus, navette et tickets d'entrée au **temple d'Edfou**, navigation, **nuit à bord du bateau**.

Jour 5 – 10 octobre:

Journée libre (tourisme libre, souk ou autres activités), déjeuner et dîner non inclus, nuit à l'hôtel.

Jour 6 – 11 octobre:

Navette aller-retour hôtel et ticket pour **la montgolfière**, petit-déjeuner, navette et tickets d'entrée des sites des **temples de Louxor et de Karnak**, pique-nique inclus, transfert à l'hôtel, **dîner inclus sur les bords du Nil**, nuit à l'hôtel.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Jour 7 – 12 octobre:

Navette et ticket d'entrée au site de **Dendérah**, déjeuner inclus, **transfert vers le Désert Blanc**, dîner inclus et nuit à l'oasis.

Jours 8 à 12: 13 au 17 Octobre

Tous les repas inclus, exploration en 4x4, 2 nuits dans **le Désert Blanc**, puis 3 nuits dans **la vallée d'Aqabat** (Désert blanc).

Jour 13 – 18 octobre:

Tous les repas inclus, excursion en 4x4 à la **Montagne de Cristal**, transfert vers Fayoum, nuit à l'hôtel.

Jour 14 – 19 octobre:

Visite de **l'oasis de Fayoum, (Les baleines ancestrales)** tickets du musée inclus, déjeuner inclus au **Magic Lake**, transfert retour vers Le Caire, dîner non inclus, nuit à l'hôtel.

Jour 15 – 20 octobre:

Transfert à l'aéroport, départ.

Vol matinal en mongolfière au dessus du Nil (Louxor / Karnak)

Bateau utilisé : Dahabiya.

Repas végétariens prévus. 4 diners (lors des transferts) et 1 diner + 1 déjeuner (Journée libre) non inclus.

L'équipe s'engage à limiter l'utilisation d'emballages plastiques.



INSCRIPTION

Date du séjour : Du Mardi 06 octobre au Mardi 20 Octobre 2026

« Je m'inscris au séjour « Des temples de Lumière au désert cristallin » :

Nom et Prénom – ADULTE :

Date de naissance :

Nationalité :

N°Passeport OU Carte Identité :

Date de validité :

Nom et Prénom – ADULTE :

Date de naissance :

Nationalité :

N°Passeport OU Carte Identité : Nationalité :

Date de validité :

ATTENTION - (demande de validité de 6 mois après la date du retour)

Nom :

Adresse complète :

Code Postal et Ville :

Téléphone :

Mail (en majuscule et lisible) :

COMPRIS dans le prix :

- ✓ Transfert aéroport- hôtel (Transfert depuis l'aéroport jusqu'à l'hôtel) – Le choix de l'heure sera défini ultérieurement.
- ✓ Toutes les nuits d'hébergement en hôtel, sur le bateau et en camp bédouin pour la partie désert mentionnées dans le programme détaillé.
- ✓ L'ensemble des repas mentionnés dans le programme détaillé.
- ✓ Tous les petits déjeuners.
- ✓ Eau tout au long du séjour.
- ✓ Les guides francophones tout au long du séjour.
- ✓ Tous les frais d'entrée sur les sites touristiques choisis pour ce séjour (sauf ticket en supplément sur certains sites archéologiques)
- ✓ Le transport en minibus avec chauffeur pour l'ensemble des visites.
- ✓ Activités proposées : enseignements spécifiques en lien avec le séjour et les lieux sacrés, méditations, reliances, cercles d'échange et de partage.

NON COMPRIS dans le prix :

- ✓ Billets d'avion international
- ✓ Billets d'avion interne
- ✓ Assurance voyage
- ✓ Visa d'entrée en Egypte (25€) à payer 1 seule fois à votre arrivée à l'aéroport
- ✓ Pourboire pour le guide, le chauffeur, les toilettes sur les sites...
- ✓ Les repas mentionnés sur le programme détaillé (compter 10 € / repas complet en moyenne)

Frais d'annulation :

- ✓ Si vous annulez votre séjour les frais d'annulation seront de 600 € par personne.
- ✓ Passé un délai des 90 jours avant le départ, plus de remboursement possible sauf cas de force majeure (accident, décès, maladie grave).

Modalités de paiement (Voir annexe formule de paiement):

- ✓ Acompte à l'inscription 600€ / personne
- ✓ Solde jusqu'à 4 fois sans frais.

Droits et obligations : L'organisateur n'est pas responsable de :

- ✓ Réduction du temps du voyage en raison de retards potentiels ou de changements dans l'arrivée et/ou le départ des vols et ne prendra pas en charge les frais liés au retard.
- ✓ La dégradation, la perte, ou l'oubli de ses effets personnels et ne pourra donner lieu à aucun recours contre l'organisateur.
- ✓ Violation de la législation en vigueur et problèmes survenant à la frontière, par les douanes, la police et d'autres autorités de l'État égyptien.
- ✓ En cas de casse, de dommage dans les hôtels, ou d'équipement sur celui-ci. Le responsable sera facturé en fonction de la valeur du dommage effectué.
- ✓ Il est recommandé de souscrire des assurances adaptées (annulation, rapatriement, activités, etc.).
- ✓ Les prix peuvent être modifiés en fonction de l'augmentation des coûts (droits d'entrée des sites, carburant, nourriture, taxes portuaires, droits d'accès spéciaux, etc.). En cas de modification, vous en serez informé.

2 mois avant le départ :

- Fournir la copie/photo du passeport ou carte d'identité de chaque personne inscrite
- Détails du vol et de l'aéroport d'arrivée

FORMULES DE PAIEMENT :

EARLY BIRD jusqu'au 30.04.2026 Tarif du séjour 2900€ TTC / personne *

- F1 En 3 fois : Acompte à l'inscription : 600 € - V2 Virement 2000€ - V3 Octobre 300€ à l'arrivée en Egypte en espèces.
- F2 En 5 fois : Acompte à l'inscription : 600€ puis 4 virements en échéancier jusqu'à Septembre 2026.
- Nous contacter pour valider l'échéancier des paiements.

TARIF APRÈS LE 30.04.2026 3200€ TTC / personne *

- F1 En 3 fois : Acompte à l'inscription : 600 € - V2 Virement 2300€ - V3 Octobre 300€ à l'arrivée en Egypte en espèces.
- F2 En 5 fois : Acompte à l'inscription : 600€ puis 4 virements en échéancier jusqu'à Septembre 2026.
- Nous contacter pour valider l'échéancier des paiements.

J'accompagne ce bulletin d'inscription d'un 1^{er} versement soit de 600€ :

✓ Virement bancaire à NATUR'ETHIQUE

- IBAN - FR76 1027 8361 5200 0109 4390 196

Pour tous renseignements : Gaëlle Le Brenn 06.62.35.73.65

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements portés sur ce document.

Ce bulletin signé vaut engagement contractuel.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales du Séjour
« Des temples de Lumière au désert cristallin » ci-après.

À

Le

Signature :

ANNEXE 1 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I. DOMAINE D'APPLICATION DES CGV – OPPOSABILITÉ

L'inscription au séjour "Des temples de Lumière au désert cristallin" implique l'adhésion entière et sans réserve du participant aux conditions générales de ventes (CGV), à l'exclusion de tout autre document.

II. CONCLUSION DU CONTRAT

L'inscription au séjour s'effectue directement via le formulaire d'inscription.

1. La réservation ferme au séjour est prise en compte dès réception de l'inscription par mail et le versement de l'acompte effectif sur le compte bancaire de l'association NATUR'ETHIQUE.

Le participant a la possibilité de payer l'intégralité du séjour en plusieurs fois (voir FORMULE DE PAIEMENT du bulletin d'inscription).

2. La réservation devient effective par le renvoi de la confirmation d'inscription par nos services.

3. Le participant atteste, dans une démarche libre et volontaire, souhaiter effectuer un séjour initiatique associé à la marche dans le désert et sur les lieux sacrés cités en référence dans le programme détaillé.

4. Le participant atteste, pour ce faire, être en mesure de marcher au minimum 3 heures/jour à rythme de promenade, être en bonne santé et s'engage à assurer ses responsabilités personnelles et en groupe.

5. Ce séjour s'adresse à des personnes majeures et en bonne santé.

Le participant atteste avoir bien pris connaissance des contre-indications majeures au séjour mentionnées ci-après :

• Anorexie ou cachexie (amaigrissement extrême) • Grossesse ou allaitement • Insuffisance hépatique ou rénale • Hyperthyroïdie décompensée • Affection coronarienne avancée • Artériosclérose cérébrale avancée • Diabète de type I • Décollement de la rétine • Ulcère de l'estomac ou du duodénum • Maladies tumorales • Sclérose en plaques • Maladies auto-immunes • Troubles du comportement alimentaire (anorexie et boulimie) • Troubles psychiques ou du comportement sous médication • D'une manière générale, toute pathologie sous médication.

Il relève de l'entière responsabilité du participant de vérifier auprès des autorités médicales compétentes que sa condition physique et psychique est compatible avec ce séjour et sa durée.

En cas de traitement médical pour une ou plusieurs pathologie(s), le participant s'engage à fournir un certificat médical obligatoire attestant la possibilité du séjour.

6. Le participant certifie ses déclarations étant sincères et véritables et dégage Gaëlle Le Brenn / Natur'Ethique et Frédérique Thomazeau de toute responsabilité à ce sujet.

Il s'engage également à avertir tout changement de situation sur sa santé pouvant survenir avant le séjour

7. Le participant déclare avoir souscrit un contrat d'assurance couvrant sa Responsabilité Civile Individuelle (en cas de dommages causés à des tiers). Assurance rapatriement, etc. À défaut, le participant s'engage à souscrire une garantie temporaire pour la durée du séjour.

8. Le séjour ne s'adresse pas aux mineurs de moins de 18 ans non accompagné de leur responsable légal.

III.SERVICES, TARIFS, PAIEMENTS ET FACTURATIONS

1. Le prix du séjour est donné en EUROS TTC.
2. Le participant règle son inscription en payant l'acompte demandé d'un montant de 600€ non remboursable ou l'intégralité du montant du séjour TTC.
3. Il est possible d'envisager un autre échéancier de paiement en contactant directement Gaëlle Le Brenn.
4. NATUR'ETHIQUE ne prend pas en charge les frais afférents à des paiements en provenance de pays tiers de l'Union Européenne.
5. Le prix du séjour inclus l'hébergement en chambre double à partager, les repas et collations mentionnés dans le programme détaillé, le cas échéant la mention non inclus y figure, ainsi que les frais pédagogiques et l'ensemble des prestations de Gaëlle Le Brenn, Frédérique Thomazeau.
6. Le prix du séjour ne comprend pas ce qui est notifié dans le bulletin d'inscription et le programme détaillé sous la mention "NON INCLUS dans le prix" .
7. Une facture du séjour est systématiquement émise par l'association NATUR'ETHIQUE.

IV.ANNULATION / RÉSILIATION

1. Le contrat du séjour rentre dans la catégorie des contrats exclus du droit de rétractation définis par l'article Article L. 121-21-8 du Code de la consommation. Le délai de rétractation standard de 14 jours n'est donc pas applicable et seules prévalent les termes de ce contrat en cas d'annulation / résiliation.
2. En acceptant de s'inscrire, et pour des raisons logistiques, le participant accepte les termes de ce contrat en cas d'annulation / résiliation mentionnées ci-après.
Si celui-ci est en opposition avec cette mesure, il convient de ne pas s'inscrire.
 - a. Aucun remboursement de l'acompte versé soit 600€ TTC après l'inscription.
 - b. En cas d'annulation deux mois avant le début du séjour, remboursement à hauteur de 50% des sommes versées. Passé ce délai, aucun remboursement n'aura lieu.
 - c. En cas d'annulation pour motifs graves (maladies empêchant le déplacement, hospitalisation, décès d'un proche), l'acheteur sera remboursé en intégralité directement sur le compte bancaire avec lequel il avait émis son paiement sur présentation d'un justificatif uniquement.
 - d. Si toutefois, le séjour devait être annulé en cas de force majeure (confinement, pandémie, fermeture des frontières...), remboursement en intégralité.

REMBOURSEMENT :

En cas d'annulation pour motifs graves (maladies empêchant le déplacement, hospitalisation, décès d'un proche), le participant sera remboursé en intégralité directement sur le compte bancaire depuis lequel il avait émis son paiement et sur présentation d'un justificatif uniquement.

En cas d'annulation pour cas de force majeure (confinement, pandémie...) la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil, le participant sera remboursé en intégralité directement sur le compte bancaire depuis lequel il avait émis son paiement.

En cas d'annulation de la part de Gaëlle Le Brenn et Frédérique Thomazeau pour quelques motifs qui soient, y compris le nombre insuffisant de participants, le participant sera remboursé en intégralité de la somme engagée sauf les frais annexes engagés de son côté : transport, etc.

Il est vivement conseillé au participant de souscrire à une assurance annulation personnelle en cas de circonstances imprévues (covid, accident, blessure...)

Les organisatrices Gaëlle Le Brenn et Frédérique Thomazeau se réservent le droit d'exclure un participant du séjour si celui-ci adopte un comportement irrespectueux des lieux et/ou des personnes et porte atteinte au bon déroulement de l'événement. Ce renvoi ne donnera droit à aucun remboursement.

VI. RESPONSABILITÉ POUR LES OBJETS APPORTÉS

1. Les organisatrices Gaëlle Le Brenn et Frédérique Thomazeau déclinent toute responsabilité pour les objets apportés par les participants, en particulier les bijoux, les documents et l'argent en espèces.

2. Gaëlle Le Brenn et Frédérique Thomazeau déclinent toute responsabilité pour l'utilisation d'un parking extérieur lors des sorties sur les lieux.

VII. DISPOSITIONS FINALES

1. C'est le droit français qui s'applique aux présentes conditions.

Si des dispositions de ces CGV sont devenues caduques ou nulles, les autres dispositions demeurent entièrement valides. De surcroît, ce sont les conditions générales de vente de l'agence Isis Golden Travels / centre Cristal International qui s'appliquent.

3. Le vendeur NATUR'ETHIQUE Association - 15 rue de l'Hôtel Menand - 44460 FÉGRÉAC

N° SIRET : 853943633700019 N° TVA : En franchise de TVA.

Mail : gallelebrenn@gmail.com

Assureur responsabilité civile professionnelle :

Association Natur'Ethique / Gaëlle Le Brenn : MULTI RISQUE PRO ACAJOU Crédit Mutuel - N° contrat B17025492

Les présentes conditions générales visent à régir les relations contractuelles entre NATUR'ETHIQUE (« le vendeur ») et le consommateur qu'il soit un professionnel ou un particulier (« le participant ») ainsi que les conditions d'achats du séjour "Des Temples de Lumière au désert cristallin".

L'inscription implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales de vente.